



SYNDICAT MIXTE A LA CARTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VEZERE

DELIBERATION N°2022_12

ADMINISTRATION GENERALE

Approbation du procès-verbal du comité syndical du 7 juillet 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 28 novembre à 20 h 30, le Comité du Syndicat mixte à la carte pour l'aménagement de la Vézère convoqué le 18 novembre 2022, assemblé à ALLASSAC, sous la présidence de M. Daniel FREYGEFOND.

Nombre de membres				
En exercice		74	Pour	44
Présents		45	Abstention	0
Votants		44	Contre	0

Étaient présent·e·s, Mmes et Mrs :

N°	EPCI/COMMUNES	Prénoms	Noms	Pouvoirs
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE :				
1	Allassac	Christophe	BOULOUX	
2	Ayen	Lionel	DELORD	
3	Brignac la Plaine	Patrick	FRICOTIN	
4	Brive la Gaillarde	Jean	PONCHARAL	
5	Chartrier-Ferrière	Christian	BERNET	
6	Chasteaux	Raymond	LAFONT	
7	Cosnac	Guillaume	PELISSIER	
8	Cublac	Patrick	VIGNOT	
9	Dampniat	Françoise	POMPIER	
10	Donzenac	Daniel	CANOU	
11	Estivaux	André	CROUZEVALLE	
12	Juillac	Jean-Pierre	CROISY	
13	La Chapelle aux Brocs	Serge	ISCHARD	
14	Larche	Jean	MEYJONADE	
15	Malemort	Alain	RIGOUX	
16	Mansac	Didier	LABROUSSE	
17	Nespouls	Monique	SERRE-IGOULZAN	
18	Noailles	Hervé	BRUCY	
19	Objat	Michel	DONZEAU	
20	Perpezac le Blanc	Bernard	GAY	
21	Sadroc	Gérard	RISACHER	
22	Saint Bonnet la Rivière	Gilbert	VILLEPREUX	
23	Saint-Cernin-de-Larche	Valérie	PERRIER	
24	Saint Cyr la Roche	Alain	PERSEC	
25	Saint Pantaléon de Larche	Marie-Paule	TOURNADOUR	
26	Saint Pardoux l'Ortigier	Christian	MARCOU	
27	Saint Solve	Daniel	FREYGEFOND	
28	Sainte-Féréole	Daniel	SOULARUE	

N°	EPCI/COMMUNES	Prénoms	Noms	Pouvoirs
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE :				
29	Segonzac	Jean-Louis	MICHEL	
30	Ussac	Patrick	CHANOURDIE	

31	Varetz	Sabine	TERNAT	
32	Vars sur Roseix	Guy	TEXIER	
33	Vignols	Steven	BESSON	
34	Voutezac	Jean-Claude Frédéric	REYNAUD GERAUDIE	

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUBERSAC-POMPADOUR

35	Saint-Sornin-Lavolps	Alfred	GEYL	
36	Troche	Guy	LACHAUD	

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'UZERCHE :

37	Eyburie	Jean-Marie	SERRE	
38	Masseret	Bernard	ROUX	
39	Orgnac sur Vézère	Miléna	LOUBRIAT	
40	Saint-Ybard	Romain	SARDENNE	
41	Uzerche	Jean-François	BUISSON	

COMMUNES INDIVIDUELLES

42	Chamboulive	Serge	MECHAUSSIE	
43	Meilhards	Éric	VAN TILBEURGH	
44	Orgnac sur Vézère	Dominique	MALEYRIE	

Etaient absent·e·s

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE :				
1	Chabignac	Christophe	CHARBONNIAUD	
2	Estivals	Christophe	JAROSSON	
3	Jugeals-Nazareth	Richard	LANDRAUD	
4	Lascaux	Alain	DAUPHIN	
5	Lissac Sur Couze	Didier	DASHIER	
6	Louignac	Marie-José	POZZA	
7	Rosiers de Juillac	Bruno	GUINET	
8	Saint Aulaire	Christophe	POUCH	
9	Saint Bonnet l'Enfantier	Valérie	TEIXEIRA	
10	Saint Cyprien	Sandra	SEIZELARD	
11	Saint Robert	Christophe	MESMIN	
12	Saint Viance	Joël	VANNIEUWENHOVE	
13	Turenne	Rémy	DANIEL	
14	Yssandon	Carine	DUCHOWICZ	

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUBERSAC-POMPADOUR

15	Beyssac	Muriel	DUPUY	
16	Concèze	Anne-Laure	BOUCHOU	
17	Saint Martin Sepert	Sabine	BOSELUT	
18	Saint Pardoux Corbier	Daniel	BOUDINET	

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'UZERCHE

19	Condat sur Ganaveix	Alexis	DROUET	
20	Espartignac	Lucien	DEMICHÉL	
21	Lamongerie	Xavier	MAGRIT	
22	Meilhards	Yves	MAZERBOURGH	
23	Perpezac le Noir	Hélène	HERCOUET	
24	Salon la Tour	Nathalie	ROBERT	
25	Vigeois	André	BESSE	

TULL'AGGLO

26	Chamboulive	Christian	MADÉLRIEUX	
27	Pierrefitte	Annie	CUEILLE	

COMMUNES INDIVIDUELLES

28	Jugeals-Nazareth	Lorraine	BROMET	
29	Pierrefitte	Damien	LEFORT	
30	Saint Solve	Olivier	BORDERIE	

SYNDICAT MIXTE A LA CARTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VEZERE
ADMINISTRATION GENERALE
DELIBERATION N°2022_12
Approbation du procès-verbal du comité syndical du 7 juillet 2022

Le président soumet à l'assemblée l'approbation du procès-verbal du 7 juillet 2022

Celui-ci est approuvé l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Le président
Daniel FREYGEFOND





SYNDICAT MIXTE A LA CARTE POUR L'AMENAGEMENT DE LA VEZERE

L'an deux mille vingt deux, le 7 juillet à 20 h, le Comité du Syndicat mixte à la carte pour l'aménagement de la Vézère convoqué le 29 juin 2022, assemblé à Uzerche, sous la présidence de M. Daniel FREYGEFOND.

Quorum : loi du 10 novembre 2021 « règles sanitaires jusqu'au 31 juillet 2022.

Nombre de membres			
En exercice	74	Pour	33
Présents	36	Abstention	0
Votants	33	Contre	0

Étaient présent-e-s, Mmes et Mrs :

EXCUSES :

M.	Gabriel	FREYSSINET	Président d'honneur	EXCUSE
M.	Jean-Pierre	BERNARDIE	Président d'honneur	EXCUSE

ELUS :

N°	EPCI/COMMUNES	Prénoms	Noms	Pouvoirs
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE :				
1	Allassac	Christophe	BOULOUX	
2	Brignac la Plaine	Patrick	FRICOTIN	
3	Brive la Gaillarde	Jean	PONCHARAL	
4	Chartrier-Ferrière	Christian	BERNET	
5	Cosnac	Guillaume	PELISSIER	
6	Dampniat	Françoise	POMPIER	
7	Jugeals-Nazareth	Richard	LANDRAUD	
8	La Chapelle aux Brocs	Serge	ISCHARD	
9	Nespouls	Monique	SERRE-IGOULZAN	
10	Objat	Michel	DONZEAU	
11	Rosiers de Juillac	Bruno	GUINET	
12	Saint Aulaire	Christophe	POUCH	
13	Saint Cyr la Roche	Alain	PERSEC	
14	Saint Pantaléon de Larche	Marie-Paule	TOURNADOUR	
15	Saint Pardoux l'Ortigier	Christian	MARCOU	
16	Saint Solve	Daniel	FREYGEFOND	
17	Saint Viance	Joël	VANNIEUWENHOVE	
18	Sainte-Féréole	Daniel	SOULARUE	
19	Segonzac	Jean-Louis	MICHEL	
20	Varetz	Sabine Mylène	TERNAT JAYLES	
21	Voutezac	Jean-Claude	REYNAUD	

N°	EPCI/COMMUNES	Prénoms	Noms	Pouvoirs
----	---------------	---------	------	----------

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'UZERCHE :

22	Espartignac	Lucien Alain	DEMICHÉL TRASSOUDAINÉ	
23	Perpezac le Noir	Nicolas	PENYS	
24	Salon la Tour	Nathalie	ROBERT	
25	Uzerche	Jean-François	BUISSON	
26	Vigeois	André	BESSE	

N°	EPCI/COMMUNES	Prénoms	Noms	Pouvoirs
----	---------------	---------	------	----------

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUBERSAC-POMPADOUR

27	Saint >Martin Sepert	Sabine	BOSSELUT	
28	Saint-Sornin-Lavolps	Alfred	GEYL	
29	Saint Pardoux Corbier	Daniel	BOUDINET	
30	Troche	Guy Jacques	LACHAUD FEYDEL	

TULL'AGGLO

31	Chamboulive	Christian	MADÉLRIEUX	
----	-------------	-----------	------------	--

COMMUNES INDIVIDUELLES

32	Meilhards	Éric	VAN TILBEURGH	
----	-----------	------	---------------	--

M.	ROUX	Mathias	Coordinateur GEMAPI
Mme	BREIL	Coraline	Chargée de mission
Mme	VALADE	Chantal	Secrétaire général

ETAIENT ABSENT-E-S

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU BASSIN DE BRIVE :

Ayen	Lionel	DELORD	
Chabrignac	Christophe	CHARBONNIAUD	
Chasteaux	Raymond	LAFONT	
Cublac	Paul	FRAYSSE	
Donzenac	Annette	CONJAT	
Estivals	Christophe	JAROSSON	
Estivaux	Noël	FAYAC	
Juillac	Jean-Pierre	CROISY	
Larche	Frédéric	BUISSON	
Lascaux	Alain	DAUPHIN	
Lissac	Didier	DASHIER	
Louignac	Marie-José	POZZA	

Malemort	Alain	RIGOUX	
Mansac	Sonia	GOUDOUR	
Noailles	Hervé	BRUCY	
Perpezac le Blanc	Bernard	GAY	
Sadroc	Gérard	RISACHER	
Saint Bonnet la Rivière	Jean-Marie	GALAUD	
Saint Bonnet l'Enfantier	Valérie	TEIXEIRA	
Saint-Cernin-de-Larche	Valérie	PERRIER	
Saint Cyprien	Sandra	SEIZELARD	
Saint Robert	Christophe	MESMIN	
Turenne	Rémy	DANIEL	
Ussac	Patrick	CHANOURDIE	
Vars sur Roseix	Guy	TEXIER	
Vignols	Steven	BESSON	
Yssandon	Carine	DUCHOWICZ	

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'UZERCHE

Condat sur Ganaveix	Alexis	DROUET	
Eyburie	Jean-Marie	SERRE	
Lamongerie	Xavier	MAGRIT	
Masseret	Sébastien	ROUCHON	
Meilhards	Yves	MAZERBOURGH	
Orgnac sur Vézère	Miléna	LOUBRIAT	
Saint-Ybard	Laurence	GERBE	

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LUBERSAC-POMPADOUR

Beyssac	Muriel	DUPUY	
Concèze	Anne-Laure	BOUCHOU	

TULL'AGGLO

Pierrefitte	Annie	CUEILLE	
-------------	-------	---------	--

COMMUNES INDIVIDUELLES

Chamboulive	Serge	MECHAUSSIE	
Jugeals-Nazareth	Lorraine	BROMET	
Orgnac sur Vézère	Dominique	MALEYRIE	
Pierrefitte	Damien	LEFORT	
Saint-Solve	Alain	LAPORTE	

Procès-verbal du 7 juillet 2022
À 20 heure
Espace Henri Cueco
14 allée de la Papeterie -19140 UZERCHE -

Daniel FREYGEFOND, remercie les membres pour leur présence, à ce comité syndical et M. Jean-Paul GRADOR, maire d'Uzerche, représenté par Jean-François BUISSON, dans cette salle qui fait partie du site de la Papeterie dont la restauration a été initiée par Mme Sophie DESSUS.

M. Jean-François BUISSON, est heureux d'accueillir pour la 1^{ère} fois cette assemblée dans une nouvelle salle et rappelle l'origine du site « une papeterie/cartonnerie », une autre salle, la salle « Huguenot » désaffectée pourrait être proposée pour organiser la maison de l'Eau.

Le président appelle à la **désignation du secrétaire de séance**. Marie-Paule TOURNADOUR, VP déléguée CABB – Saint Pantaléon de Larche.

Puis, en mémoire de M. Jean-Pierre POMMEPUY délégué suppléant de l'agglo de Brive, commune de Voutezac, il demande à l'assemblée d'observer une minute de silence.

M. Jean-Claude REYNAUD, délégué CABB, Voutezac, rappelle l'implication exemplaire de M. POMMEPUY pour la commune dans les domaines du patrimoine, notamment la revalorisation des cabanes de vignes.

A. 2022-11 : Approbation du compte-rendu du comité syndical du 21 mars 2022

Les membres présents approuvent à l'unanimité.

B. Projet de création d'une structure d'accueil « maison de l'Eau ».

Daniel FREYGEFOND, informe de la situation du projet de création d'une maison de l'Eau et de la Biodiversité indispensable pour avoir un lieu représentatif de la ressource en eau, à caractères pédagogique, culturel, patrimonial.

Le projet initial de l'usine hydro-électrique de Malemort n'a pas été retenu dans le projet cœur de ville de Malemort

Un autre lieu, un local EDF utilisé par le COS comité d'œuvres Sociale situé sur le site des Bouriottes, commune de Brive, est proposé. Une rencontre « visio » a eu lieu entre les représentants d'EDF, de la CABB, du SIAV, du Secours Populaire qui occupe des locaux voisins pour la présentation. Une réunion est programmée le 22 juillet pour une 1^{ère} visite.

Jean PONCHARAL, représentant de la CABB pour ce dossier, informe que si ce dossier aboutit, outre les aspects technique, juridique et une complémentarité, visant le développement de la biodiversité, il serait opportun d'associer des actions comme le maraîchage, le recyclage...d'autant qu'EDF est sensible au fait de créer un lieu d'énergie renouvelable en incluant la sauvegarde du patrimoine.

Ce dossier est porté par le SIAV, avec l'accompagnement de la CABB -inscrit dans PCAET-, « Plan Climat Air Energie Territoriale ».

Le Président, précise que EPIDOR, est intéressé par ce projet dans le cadre de la réserve biosphère (site reconnu par UNESCO).

Enfin, deux maisons appartenant à la CABB, situées près de la voie verte, quartier de l'église des Rosiers pourraient être également un lieu d'accueil.

C. Point sur l'étude transversale cartes sentiers, sauvegarde du patrimoine, opérations aménagements, Natura 2000 en cours de réalisation.

Coraline BREIL, chargée de mission, présente la situation de l'étude avec pour objectif une proposition d'aide à la décision.

Jean PONCHARAL, l'aboutissement de ce projet doit être un symbole pour la préservation de la biodiversité, un lieu pédagogique, de sensibilisation et de considération du tourisme (sentiers.....).

Le président précise que ce travail est une base fondamentale pour la maison de l'Eau.

Jean-Louis MICHEL, acquiesce mais appelle à la prudence sur les enjeux afin de ne pas créer dixit « un système plus polluant ».

D. Renouvellement contrat de projet lié à la mission « étude transversale » : cf. délibération 2021-14

Dans le cadre de la délibération n°2021_14 qui permet le renouvellement éventuel du contrat dès lors que la mission n'est pas terminée, le contrat de projet dévolu à la mission d'étude transversale des cartes du SIAV prend fin en septembre 2022. Afin de poursuivre et d'achever cette mission, un renouvellement de ce contrat (36 mois) est proposé.

Les membres présents approuvent à l'unanimité.

E. Informations : MAPA assurances et Appel d'offre « acquisition tracteur ».

Le marché assurances comporte 7 lots.

Mise en ligne du marché : du 30 juin 2022 au 16 août 2022

Ouverture des plis : août 2022

Date d'attribution prévisionnel : octobre 2022

Publication : site achat public, site internet, bureau

Appel d'offre « acquisition tracteur » : délibérations n°2022-09/ 2022-10

Pour donner suite à la délibération n°2021_09, le crédit agricole a été retenu pour un emprunt de 200 000€ remboursable sur une période de 7 ans au taux de 1,25%.

Les intérêts : 9 062,50€

Frais de dossier : 200€

Mise en ligne du marché : 30 juin 2022 au 23 septembre 2022

Ouverture des plis CAO : octobre 2022

Date d'attribution prévisionnel : octobre 2022

Publication : site achat public, site internet, bureau, journal officiel (BOAMP, JOUE, TED).

Une proposition de visite sur un site de fabrication pourrait être proposée en septembre, une information envers les élu-e-s sera adressée.

Ce déplacement engendrera des frais (kms, restauration, hébergement.) aux élus et agent concernés, que la collectivité prendra en charge en intégralité.

« Pour donner suite aux actes concernant l'acquisition d'un tracteur forestier et à la décision de visite sur lieu pour voir le matériel souhaité dans l'appel d'offre, les frais de déplacement qui engendre des frais(kms, restauration, hébergement.....) aux élus et agent concernés, de la collectivité seront pris en charge en intégralité sur production de justificatifs ».

F. Natura 2000 :

- Fin de la mission 2019/2022 et attribution mission animation du site FR 740 111 « Vallée de la Vézère d'Uzerche à la limite départementale Corrèze-Dordogne » FR740111 ».
- **Délibération du comité** syndical de la compétence Natura 2000 n°2022-07 attribution au CENNA conservatoire des espaces naturels Nouvelle-Aquitaine -site Limousin - de la mission d'animation 2022/2025 : 95 199,72€ TTC - du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2025 –

A la demande des délégué-e-s une animation dans les communes concernées par le site N2000 serait appréciée. Le Président précise que les animateurs rendront comptes de leurs travaux.

G. Réunion de l'outil Suricate du 15 juin 2022 (plate-forme web avec un tableau de bord personnalisé à l'échelle d'un territoire) organisée par le service Jeunesse, sports et culture du département de la Corrèze.

Présentation de cet outil, avec comme précisions :

Au SIAV : nomination d'une sentinelle /définir les communes d'intervention/définir le type d'alerte (exemple canoë), il n'y a aucun engagement de délai, d'intervention mais cela permettrait de communiquer sur les droits et obligations des riverains.

Christian BERNET, délégué de Chartrier-Ferrière, demande s'il ne vaut pas mieux engager des intervenant-e-s rémunéré-e-s pour ce genre de mission.

H. Rencontre élu-e-s syndicats de la Vézère (Corrèze et Dordogne) du 21 juin 2022

Compte-rendu de cette visite en photos, qui a été riche en échanges et partage d'expériences.

I. Réunion C.A.B.B. du 23 juin 2022 présentation PCAET - Plan Climat Air Energie Territorial

Le président, informe qu'un séminaire aura lieu en août pour rassembler les données.

Fin septembre, un exposé sera produit.....

Le SIAV a remis une fiche de positionnement (PJ) selon les axes entrant dans les compétences du SIAV.

J. Création page Facebook « SIAV - Syndicat mixte à la carte pour l'aménagement de la Vézère »

La création d'une page Facebook afin de communiquer sur les actions du SIAV a été créée (plan étiage, actualités...).

GEMAPI

K. Situation régie et travaux : délibération n°2022 08

Projet de délibération : attribution des travaux de confortement de berges sur la commune de Voutezac
2784€ TTC 2 320€ HT

Les membres du comité syndical délibèrent favorablement à l'unanimité.

L. Présentation du diaporama des enjeux dans le cadre de la préparation du PPG « Entente Vézère/Corrèze »

Présentation du diaporama ci-joint par Mathias ROUX technicien GEMAPI.

L'objectif étant la validation d'un PPGC programme pluriannuel de gestion coordonnée par bassins versants.

Patrick MADELRIEUX précise que c'est un sujet passionnant et alertant sur la quantité et la qualité de l'eau.

Il souligne le travail en commun des technicien-ne-s qui sont des lanceurs d'alerte.....

Le Président précise que les enjeux découverts aujourd'hui appellent à une évolution des pratiques (agriculture, etc....).

M. Prochain comité syndical

Les communes de Brive ou Charrier-Ferrière pourraient accueillir le prochain comité syndical prévu en octobre.

Fin de la réunion 22 h 15

Daniel FREYGEFOND
Président

Marie-Paule TOURNADOUR
secrétaire de séance

